

**INSTRUCTIONS DE COURSE
GRAND PRIX D'AQUITAINE
11 et 12 octobre 2025
Lac de SANGUINET
Club de Voile de Sanguinet
INC – DART – ACAT – CLA – CLAF - SL 16 – SL 15.5 - NA15 – TYKA
Grades 5A**

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.
- 1.3 L'Annexe T Conciliation s'applique.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé sur la face ouest du Club House. Ils pourront être doublés via le QR Code :



- 3.2 Les radios VHF sont interdites à bord des bateaux concurrents.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à l'extrémité du ponton au nord du club house.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'amenée de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Premier signal d'avertissement
11 octobre 2025	toutes	13h
12 octobre 2025	toutes	11h

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.3 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont description du ou des pavillons.

ACAT – CLA - CLAF - NA15 Pavillon ACAT

DART - INC - SL16 - SL15.5 Pavillon DART

TYKA Pavillon CATA

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS en incluant, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer et le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

Les signaux définissant le parcours à effectuer seront affichés sur le tableau de cap de **couleur orange** sur le bateau comité au plus tard avec le signal d'avertissement

10. MARQUES

10.1 Parcours 1 : ACAT - CLA - CLAF – NA15

Marque de Départ D	Marques de parcours 1A et 2A	Marque de parcours 3	Marque d'arrivée
Cylindrique blanche MIRA	Cylindriques jaunes	Cylindrique rouge	Bâton cylindrique jaune

10.2 Parcours 2 : DART - INC - SL16 - SL15.5 - TYKA

Marque de Départ D	Marque de parcours 1D et 2D	Marque de parcours 3	Marque d'arrivée
Cylindrique blanche MIRA	Cylindriques blanches	Cylindrique rouge	Bâton cylindrique jaune

A actualiser suivant les inscrits

10.3 Il ne sera pas fait de changement de parcours.

10.4. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

11. LE DEPART

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 11.2 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

13. SYSTEME DE PENALITE

Pour **toutes les classes**, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 14.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (Intersérie ou groupes temps compensé)
ACAT	35 minutes	60 minutes	15 minutes
INC	35 minutes	60 minutes	15 minutes
DART KL15.5 SL16	35 minutes	60 minutes	15 minutes
NA 15	35 minutes	60 minutes	15 minutes
TYKA	35 minutes	60 minutes	15 minutes

- 14.2 Les bateaux ne finissant pas **15 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2)
- 14.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

15. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 15.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 15.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'accueil.
- 15.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé face au Vestiaire Hommes. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

16. CLASSEMENT

16.1 **2** courses doivent être validées pour valider la compétition.

16.2 Courses retirées :

(a) Quand moins de **quatre** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **quatre** courses **ou plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

16.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

16.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile, seront affichés sur le tableau officiel d'information du club, au plus tard le 11/10/2025.

Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'au 11/10/2025 - 12 heures

Si réclamation coefficient : brigitte.perilleux@gmail.com

17. REGLES DE SECURITE

17.1 *[DP] [NP]* Un élargement (sortie et retour) sera mis en place

En cas de non-respect de ces élargements départ et/ou retour, des pénalités sans instruction seront appliquées (modification de la RCV 63.1) :

- Non élargement départ : pénalité de 15% des inscrits toutes classes à la première course du jour.
- Non élargement retour : pénalité de 15% des inscrits toutes classes à la dernière course du jour.
- Non élargement au départ et au retour : pénalité de 15% des inscrits toutes classes sur toutes les courses de la journée
- Ces pénalités se calculent selon les modalités de la RCV 44.3(c).

17.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

18. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

18.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

18.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

19. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon rose.

20. ACCOMPAGNATEURS

20.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

20.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

20.3 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord)
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

21. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux accompagnateurs.

22. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premiers équipages de chaque classe ; au premier équipage jeunes et au premier équipage féminin s'ils n'ont pas déjà été primés.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : Michel ORLANDI

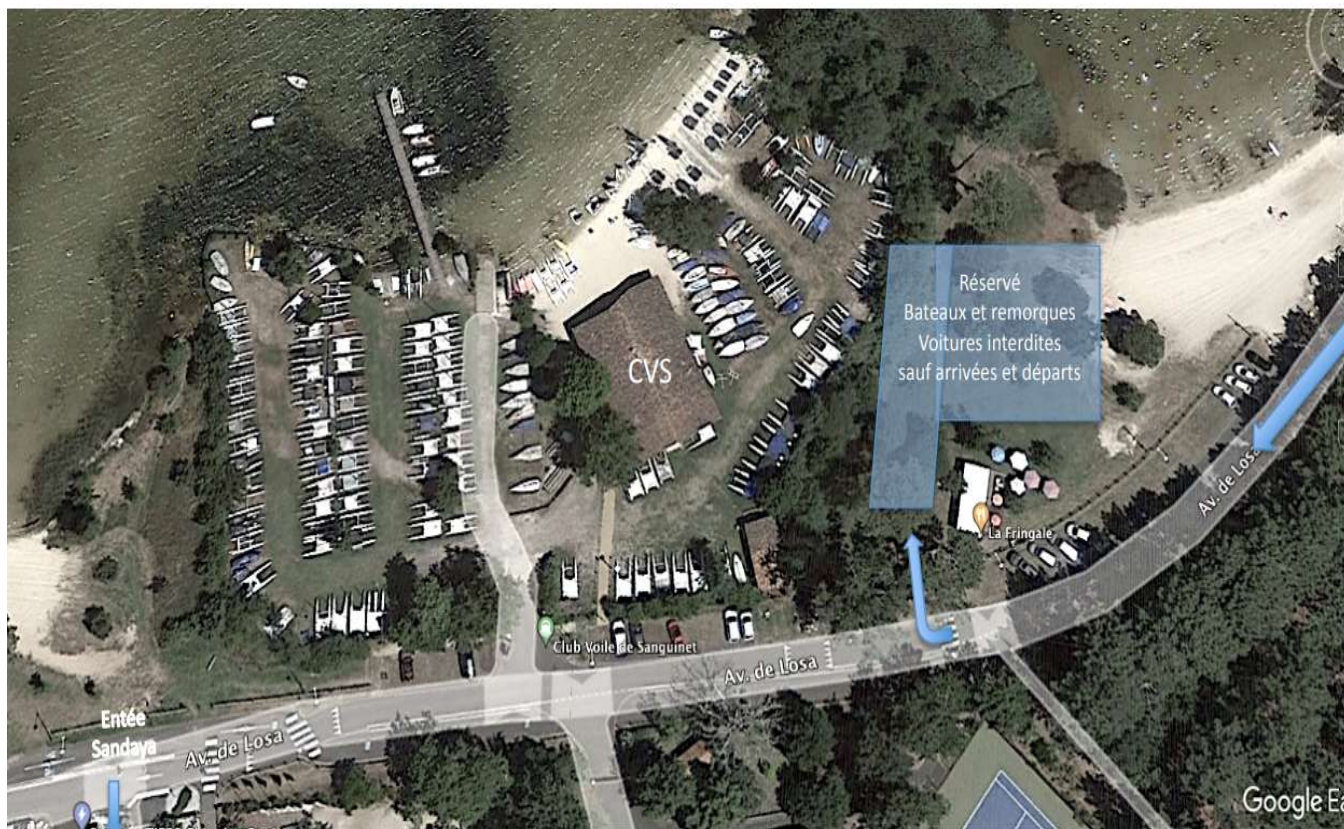
Président du jury : Yves LEGLISE

Commissaire aux résultats : Brigitte PERILLEUX

ANNEXE INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

STATIONNEMENT AUX ABORDS DU CLUB

Le Club de Voile de Sanguinet rappelle que **le stationnement en épi au voisinage du club est exclusivement réservé aux véhicules de l'organisation**. Une zone de stationnement des remorques sera balisée à proximité des bateaux sur la plage centrale. Le parking du stade situé à quelques pas de cette dernière peut aussi être utilisé. Nous vous remercions tous d'avance pour le respect de ces consignes.

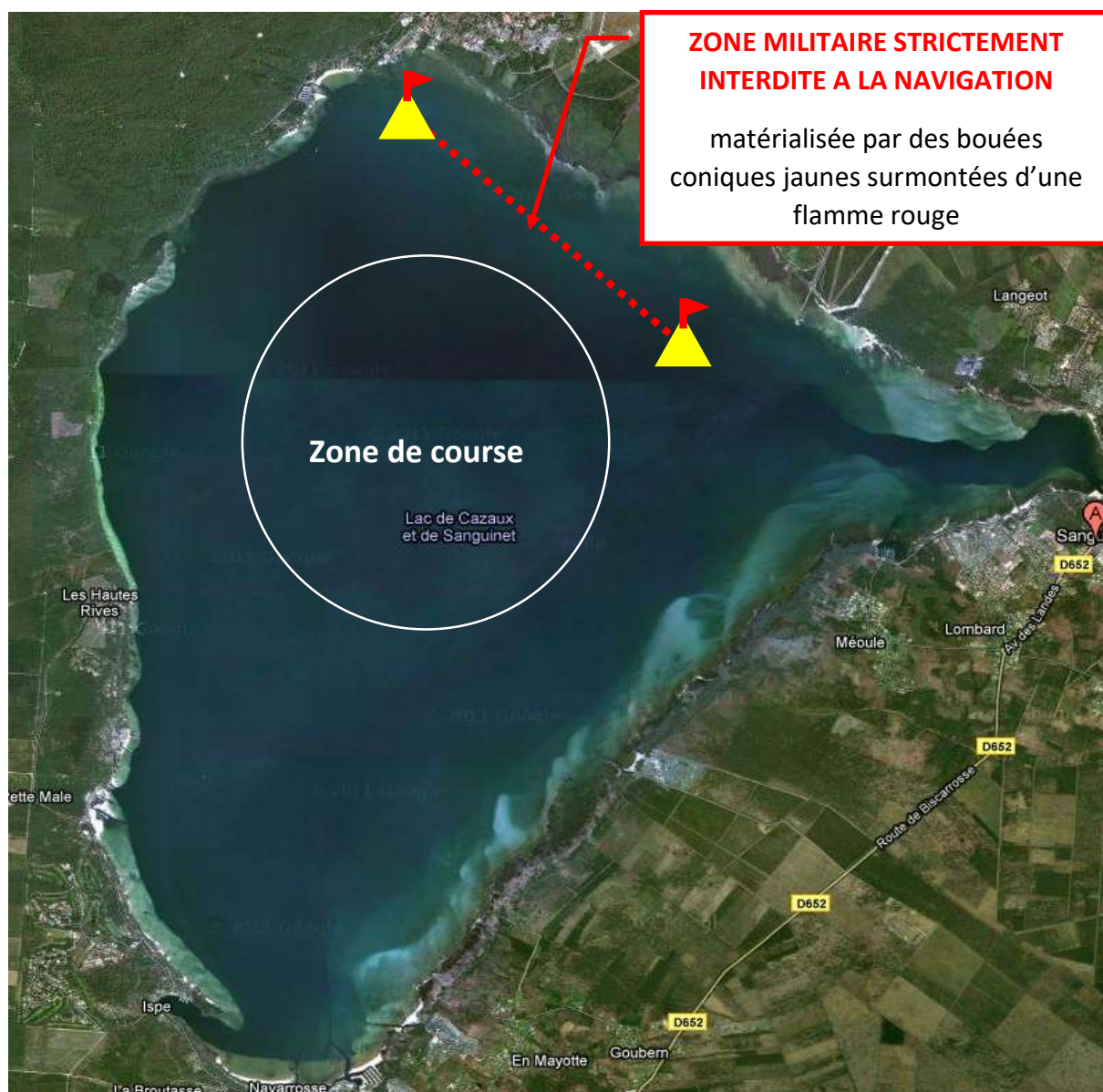


FESTIVITES

La partie festive de l'épreuve sera mise en place en fonction des directives sanitaires gouvernementales et fédérales applicables au moment du déroulement de l'épreuve.

Un repas des coureurs, 20 € par personne (16 € jusqu'à 14 ans), à réserver sur le site lors de l'inscription (cf. Avis de Course 3.2), est prévu le samedi 11 octobre à partir de 19h00. Règlement lors de la confirmation des inscriptions la samedi matin.

ANNEXE ZONES DE COURSE

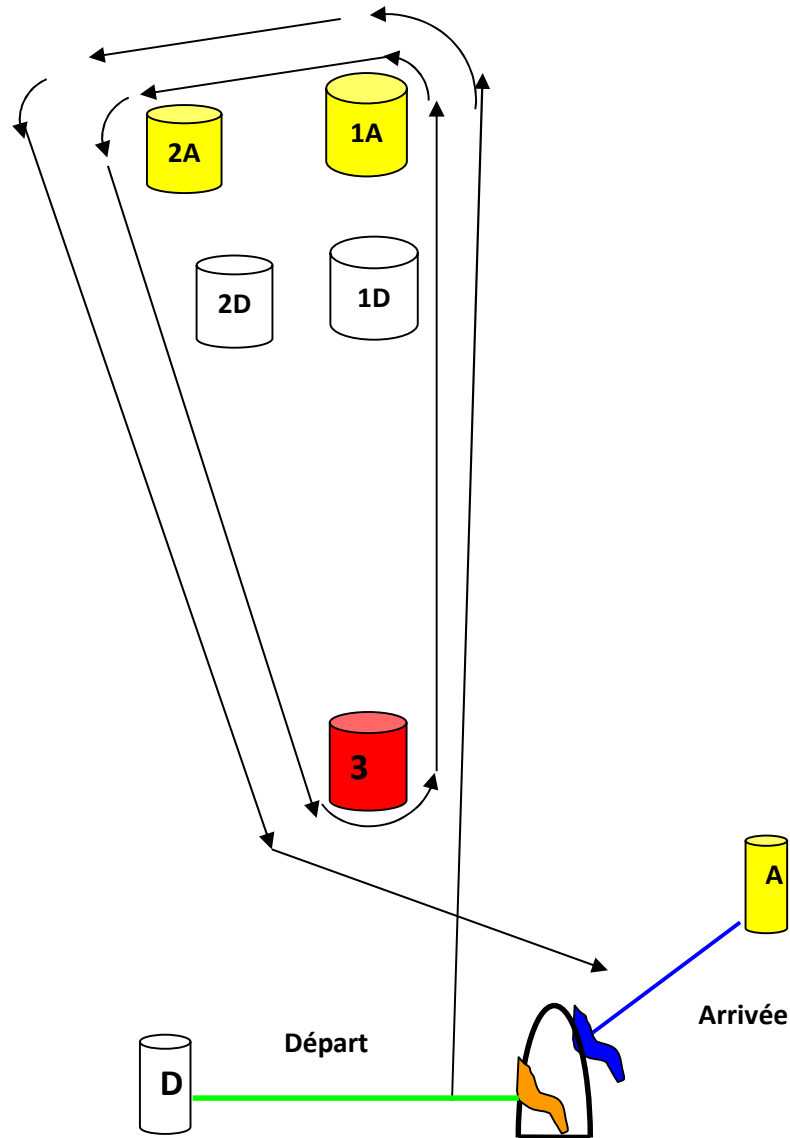


ANNEXE PARCOURS

Parcours 1 : Numéro 1

ACAT - CLA - CLAF - NA15

Départ – 1A – 2A - 3 – 1A - 2A - 3 - Arrivée



Bouées 1A - 2A : cylindrique jaune

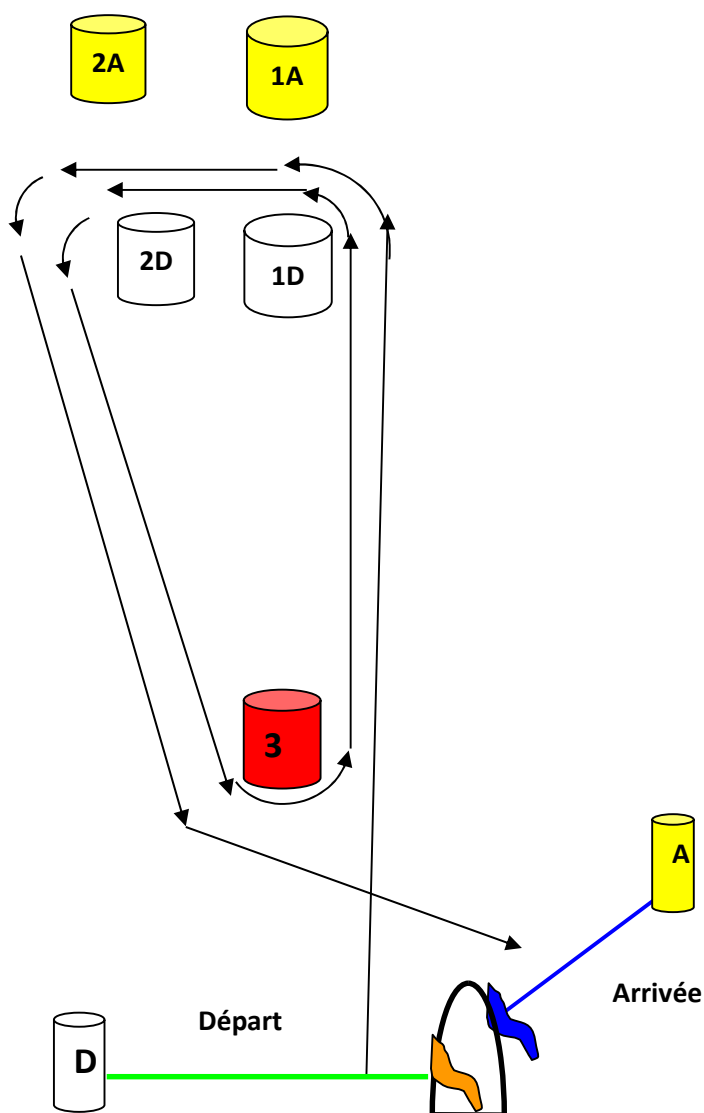
Bouée 3 : cylindrique rouge

Départ : entre bateau Comité et bouée cylindrique blanche MIRA

Arrivée : entre bateau Comité et bouée Bâton cylindrique jaune.

Parcours 2 : Numéro 2 DART - INC - SL16 - SL15.5 - TYKA

Départ – 1D – 2D - 3 – 1D – 2D - 3 - Arrivée



Bouées 1D - 2D : cylindrique blanche

Bouée 3 : cylindrique rouge

Départ : entre bateau Comité et bouée cylindrique blanche MIRA

Arrivée : entre bateau Comité et bouée Bâton cylindrique jaune.